

Société | La CUB fait appel du jugement qui retoque la ligne D du tramway et le tram-train du Médoc



Jeudi 23 octobre, le tribunal administratif de Bordeaux a annulé totalement les arrêtés préfectoraux portant les déclarations d'utilité publique de la ligne D du tramway et du tram-train de Blanquefort. Les juges ont suivi l'avis du rapporteur public. Le 9 octobre, le magistrat représentant le ministère public avait pointé des "incertitudes", des "lacunes" et constaté une certaine "opacité" dans le dossier d'enquête publique de la ligne D qui doit relier la place des Quinconces au quartier de Cantinolle à Eysines, en 2017. La CUB a décidé de faire appel.

L'hiver dernier, un expert mandaté par l'association Trans'Cub et le comité de quartier de Caudéran avait considéré que la future ligne D était vouée à l'échec en raison de son coût élevé et de sa fréquentation surestimée. Le 9 octobre dernier, le rapporteur public missionné sur les projets de tram-train du Médoc et de la ligne D du tram avait été dans le même sens, en concluant qu'il "est très difficile d'apprécier où se trouve le taux de rentabilité interne exacte du projet. Il présente des lacunes qui ne sont pas anecdotiques concernant son évaluation économique". Nous l'avions évoqué sur Aqui! Les juges du tribunal administratif de Bordeaux ont suivi cet avis et a annulé totalement les deux arrêtés préfectoraux d'utilité publique.

La CUB fait appel En clair, les deux projets doivent être repris depuis le départ. A moins, que la Communauté urbaine de Bordeaux fasse appel, mais cela paraît peu probable. Jacques Dubos, président de l'association Trans'Cub, s'est dit satisfait de cette décision des magistrats. Au passage, il a rappelé qu'il y a vingt ans, le tribunal administratif annulait le projet de métro à Bordeaux contre lequel il s'était opposé. Trans'Cub propose de mettre une solution moins coûteuse, telle que des bus à haut niveau de service pour desservir le quadrant Nord-Ouest de la CUB. "La ligne D et le tram-train sont urgents pour le Médoc ! Ce sont des infrastructures nécessaires mais pas suffisantes ... Leur mise en service améliorerait grandement le quotidien des habitants de Blanquefort, d'Eysines et de Bruges mais également des travailleurs, des étudiants et de l'ensemble du Médoc qui verrait ses échanges avec la métropole facilités. Trans'Cub, association de bobos bordelais, uniquement intéressés par le confort de l'hyper-centre retardera certes l'arrivée du train-tram et freinera le tram D mais aidera-t-elle les médocains à avoir des transports en commun cadencés, interconnectés et bon marché ?", interpelle EELV (Europe Ecologie Les Verts) dans un communiqué. Reste à savoir ce qu'Alain Juppé, le président

de la CUB va faire désormais : reprendre le projet à zéro ou choisir des bus à haut niveau de service. La Communauté urbaine a décidé de faire appel des deux décisions, considérant notamment qu'elles contiennent des erreurs dans l'appréciation des faits. Elle se réserve également la possibilité d'assortir cet appel d'une demande de sursis à exécution du jugement. Parallèlement, deux nouveaux dossiers d'enquête publique seront constitués sur chacun des deux projets, dans l'attente de la décision de la Cour administrative d'appel.



Nicolas César

Crédit Photo : Marc Ryckaert
Publié sur aqui.fr le 24/10/2014
[Url de cet article](#)